



Conseil International des Infirmières
La voix mondiale des soins infirmiers



Congrès du CII

Les soins infirmiers dans le monde

2-4 novembre 2021

Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

Les Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation internationale du Travail appellent à des investissements et à un travail décent pour les infirmières

Au dernier jour du Congrès du Conseil International des Infirmières, le Dr Tedros et Guy Ryder s'adressent à plus de cinq mille participants

Genève, Suisse, le 4 novembre 2021– Le Conseil International des Infirmières (CII) a accueilli aujourd'hui les Directeurs généraux de deux parmi les plus importantes organisations internationales au monde. Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), étaient en effet les derniers orateurs à s'adresser à la plénière du Congrès virtuel du CII, qui s'achève aujourd'hui. Les deux dirigeants ont fait part de leur soutien inconditionnel aux infirmières et même qu'à l'investissement dans la profession infirmière.

Le Dr Tedros a d'abord mis en avant « notre obligation morale de protéger tous les travailleurs de la santé et des soins, de faire respecter leurs droits et de leur procurer un travail décent dans un environnement sûr et favorable – y compris l'accès aux vaccins. Pendant la phase de rétablissement et de reconstruction, les investissements dans la préparation et la riposte aux situations d'urgence devront donner la priorité à la formation et à l'emploi des travailleurs de la santé et des soins, notamment les infirmières.

En cette Année internationale des travailleurs de la santé et des soins, la pandémie est venue nous rappeler à quel point nous dépendons tous du personnel infirmier, de la naissance à la mort, et pourquoi tous les pays doivent investir dans le personnel infirmier maintenant et pour demain.

L'OMS est déterminée à aider les pays à donner aux infirmières les emplois, la formation, les possibilités d'encadrement et les conditions de travail sûres et décentes qu'elles méritent. Nous continuerons à œuvrer pour un monde où chaque pays dispose d'un personnel de santé et de soins solide, qui constitue l'épine dorsale d'un système de santé fort, dans le cadre du cheminement vers la couverture sanitaire universelle.

Le partenariat avec le CII et les associations nationales d'infirmières, de même que leur appui, seront essentiels pour atteindre ces objectifs et pour construire un monde plus sain, plus sûr et plus juste pour tous. »

Le Dr Tedros a ensuite répondu aux questions de cinq infirmières travaillant en première ligne au Canada, aux Philippines, en Estonie, au Ghana et au Pakistan. Le Directeur général de



l'OMS a, dans ce contexte, réitéré son engagement à poursuivre la collecte d'informations actualisées sur le personnel infirmier. Le Dr Tedros a aussi fait part de son inquiétude quant à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la rétention des infirmières : il faut faire en sorte, a-t-il affirmé, que les gouvernements prennent des engagements s'agissant des investissements dans les soins infirmiers, et qu'ils tiennent ces engagements. Le Dr Tedros a également souligné l'importance d'une expertise indépendante pour soutenir les rapports et les analyses.

Le Dr Tedros a également évoqué la nécessité pour les pays de s'engager à investir dans la santé : « Nous devons faire pression tous ensemble – OMS, CII et autres parties prenantes – non seulement pour former et embaucher davantage d'infirmières, mais aussi pour instaurer un environnement de travail favorable, à commencer par la protection du salaire. »

Enfin, le Dr Tedros a parlé du Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé, et de l'importance pour les États membres d'en comprendre les implications et de trouver le bon équilibre à cet égard.

M. Ryder a évoqué, pour sa part, la collaboration de longue date entre l'OIT et le CII. Il a rappelé que l'OIT avait adopté, voici plus de quarante ans, la Convention sur le personnel infirmier (n° 149), qui reste le seul instrument juridique international consacré à la profession infirmière.



M. Ryder a ainsi exprimé son admiration pour les infirmières, qui « ont consenti d'énormes sacrifices pendant la pandémie – comme, bien sûr, les autres travailleurs. Nombre d'entre elles sont tombées malades. Bien trop nombreuses sont les infirmières qui l'ont payé de leur vie. Jusqu'en mai cette année, la COVID-19 a entraîné la mort d'au moins 115 000 agents de santé et des soins.

Les infirmières assument aussi une énorme charge de travail supplémentaire, impliquant des horaires très longs, parfois dans des conditions marquées par des périodes de repos insuffisantes, un manque d'équipements de protection individuelle et même – ce qui est particulièrement choquant – de la violence et du harcèlement. Dans le même temps, de nombreuses infirmières doivent assumer des responsabilités domestiques encore plus lourdes et vivre avec la peur de propager la maladie à leur famille et à leurs amis. »

Au début de l'année, les 187 États membres de l'OIT ont adopté à l'unanimité un « Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain pour sortir de la crise du COVID-19 ». Les États y demandent que les agents de santé et les autres travailleurs de première ligne aient accès aux vaccins, aux équipements de protection individuelle, à la formation, aux tests de dépistage et à un soutien psychosocial. Les États demandent aussi une rémunération adéquate et une protection au travail appropriée, notamment contre une charge de travail excessive.

M. Ryder a ajouté que l'investissement dans la profession infirmière était important, mais a précisé que « cet investissement seul n'est pas suffisant. Il doit aller de pair avec des mesures visant à combattre un éventail plus large de déficits en matière de travail décent. Sinon, les infirmières continueront de quitter la profession sans que d'autres personnes, en particulier les jeunes, ne viennent les remplacer.

Il n'y a qu'un seul moyen de parvenir à une reprise solide et durable après cette crise. C'est d'adopter une approche centrée sur l'humain. Une approche qui intègre les droits de l'homme et du travail dans les politiques et les actions. Qui soutienne les entreprises aussi bien que les travailleurs. Pour renforcer la résilience de nos systèmes de santé, il faut investir dans la formation, la rémunération et les conditions de travail des personnels de santé et de soins. Cela suppose de respecter leurs droits fondamentaux sur le lieu de travail. L'OIT est fière d'être à vos côtés, pour renforcer et soutenir le droit des infirmières à un travail décent. »

Le Congrès du CII a rassemblé plus de 5000 participants de 132 pays autour de très nombreuses présentations d'experts sur une grande variété de sujets intéressant les soins infirmiers et la santé. Le Congrès du CII se tient tous les deux ans.

Pour accéder pendant six mois aux enregistrements des séances plénières et de toutes les autres séances du Congrès, consulter : <https://congress2021.icnevents.online/>.

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch
#ICNCongress
@ICNurses